

● (1610)

Le sénateur Bosa: Puis-je poser une question au sénateur? Il a dit que la province de l'Alberta allait percevoir environ 100 milliards de dollars d'ici 1990 sous forme de recettes fiscales pétrolières. Combien aurait-elle perçu en vertu de l'entente qui avait été conclue avec M. Clark et qui devait normalement être signée le lendemain de la chute du gouvernement conservateur?

Le sénateur Argue: Je n'ai pas les chiffres sous la main mais je me renseignerai. J'ai essayé de me renseigner suffisamment pour pouvoir parler en toute connaissance de cause et je préfère ne pas citer de chiffre avant d'être sûr de moi. De toute évidence, l'Alberta aurait perçu une très forte somme d'argent.

Le sénateur Thompson: Je voudrais poser une question au ministre. Il a parlé des coopératives de crédit et des caisses d'épargne, et il a fait allusion aux importants capitaux qu'elles pourraient investir, mais j'aimerais lui poser une question sur

les liquidités destinées à financer la prospection. Est-il personnellement certain que les entreprises privées pourront disposer de fonds suffisants pour financer la prospection et qu'elles s'en serviront?

Le sénateur Argue: Parfaitement. D'après ce que j'ai pu constater dans l'exposé et les documents budgétaires, le but essentiel du programme est précisément d'accorder des subventions à un plus grand nombre de sociétés canadiennes, c'est-à-dire de sociétés dont au moins 75 p. 100 des avoirs appartiennent à des Canadiens. Par ailleurs, pour la mise en valeur des terres du Canada, le gouvernement fédéral accordera une subvention de 80c. pour chaque dollar qui sera investi dans la prospection.

Le sénateur Marshall: Placez votre argent dans des obligations d'épargne du Canada.

(Sur la motion du sénateur Balfour, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne au lundi 24 novembre, à 8 heures du soir.)